



Bassin d'Arcachon - île de France

Nos honoraires

Nos honoraires de transactions

Vente de maisons ou appartements : 3% TTC

Vente de terrains : 5 % TTC

Vente de fond de commerce : 8% TTC

Vente de locaux commerciaux : 5% TTC

Notre commission est fixée sur le prix net vendeur, à la charge du Vendeur ou L'acquéreur selon les conditions du Mandat de vente.

Nos honoraires de locations

- Zone très tendue :

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 12€ / m²

Réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€ / m²

- Zone tendue :

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 10€ / m²

Réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€ / m²

- Zone non tendue :

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 8€ / m²

Réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€ / m²

Mis à jour le 1^{er} aout 2022
